

Camping naturiste des Templiers

Les naturistes écrivent à Nicolas Sarkozy

Alors que la situation est toujours bloquée entre le camping naturiste des Templiers, basés à St-Remèze, et la préfecture de l'Ardèche, qui refuse l'ouverture du camping pour des questions de sécurité, la Fédération française de naturisme (FFN) a décidé de saisir de la question le président de la République, Nicolas Sarkozy.

Depuis le rachat du camping cet hiver et les nombreux aménagements réalisés par le nouveau propriétaire pour mettre l'infrastructure aux normes, l'espoir était permis de voir le camping naturiste ouvrir ses portes pour la saison estivale. Mais la préfecture de l'Ardèche ne l'a pas entendu comme ça. Selon elle, il reste toujours la question de l'accessibilité au camping qui pose problème.

En juin dernier, la préfecture expliquait son refus d'accorder une autorisation d'ouverture au camping-car: "La prescription principale concernant l'accessibilité n'est pas respectée. Ça ne sert donc à rien de réunir une commission de sécurité. Nous n'avons rien contre ce camping, il faut juste que comme les autres établissements, il respecte les prescriptions." Des propos contestés par le propriétaire du camping et par la fédération naturiste. Devant l'impasse dans laquelle se trouve l'établissement, la FFN a donc décidé d'écrire au président de la République.

Dans cette lettre, la FFN explique: "Même si en plus de trente ans de fréquentation, aucun incident ou accident n'est jamais arrivé sur le site, nous avons, avec la FFN, montré le plus grand intérêt à la sécurité des campeurs. Depuis 2005, nous avons constamment travaillé avec l'administration préfectorale pour améliorer cette sécurité dans la conformité des règlements opposables aux campings. Nous avons même incité nos adhérents à ne pas



De nombreux travaux ont été réalisés au printemps sur le camping.

fréquenter le site ces deux dernières années au motif que les règles de sécurité n'étaient pas respectées par l'exploitant de l'époque. Cette attitude était d'autant plus responsable que, dans le même temps, la même administration laissait l'exploitation ouverte."

Dans la suite de la lettre la FFN rappelle: "Aujourd'hui, un investisseur a repris en main l'exploitation du site. Ce repreneur, appuyé par la FFN, est une personnalité locale connue et un professionnel du tourisme. Avec nous, il a travaillé en concertation avec la Préfecture et principalement le Sous-préfet de Largentière pour sécuriser les installations et les mettre en conformité avec les prescriptions des commissions de sécurité. Depuis la reprise du camping au début de 2011, il a fortement investi et demandé avec nous la convocation de la Commission de sécurité en vue de l'ouverture du site pour le début de la saison d'été 2011 à la mi-juin. Alors que nous estimions tous que cette procédure ne devait être qu'une simple formalité, il aura fallu notre intervention par le canal de la presse locale pour découvrir que le Sous-préfet n'avait pas l'intention de répondre ni à la demande de l'exploitant ni à la nôtre. Dès lors, nous constatons

le total mépris des Autorités."

La question des bivouacs

Dans un communiqué, la FFN s'étonne également de la différence de traitement entre les bivouacs des gorges et le camping des Templiers: "Avec une population beaucoup moins expérimentée, les deux bivouacs de Gaud et Gourmier ne sont-ils pas aussi "dangereux"? La préfecture, qui se vante d'un accès routier pour ces bivouacs, omet de donner quelques précisions: route étroite ne permettant pas le croisement de véhicules, épingle à cheveux obligeant les véhicules à manœuvrer dans certains virages, véhicules 4x4 obligatoires compte tenu de la rampe... En cas d'évacuation massive des canoéistes des bivouacs, quel serait le résultat? La FFN rappelle que le chemin des Templiers est plus court en distance, que les campeurs naturistes sont plus expérimentés que ceux des bivouacs et surtout moins nombreux (300 contre 2 fois 500). La FFN est en droit de demander les raisons officielles de cette différence de traitement. Elle réclame dès lors une réouverture immédiate du camping naturiste "La Plage des Templiers"